



COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 20 JANVIER 2012

Les CHS se transforment en CHS-CT (comité hygiène sécurité et conditions de travail). Ce comité est désormais compétent en matière de conditions de travail. C'est une transposition de la législation du secteur privé, plus favorable aux personnels.

Concernant le Règlement Intérieur (RI), la CGT BnF est intervenue afin que certains usages au sein de l'établissement, plus favorables que les directives du ministère, soient intégrés au Règlement Intérieur et a obtenu gain de cause.

Concernant le rôle du secrétaire du CHSCT (instauré par la nouvelle législation), la CGT s'est mise d'accord avec les autres syndicats pour que celui-ci ne vienne pas se substituer aux organisations syndicales (OS) dans leur rapport avec la direction. En ce sens, le RI a été modifié pour que le secrétaire ne soit pas « l'interlocuteur privilégié de l'administration » au détriment des autres représentants des personnels et OS.

1. RENOVATION DU RESTAURANT DU PERSONNEL :

Livraison prévue fin mars (4 semaines de retard). Une visite des membres du CHSCT sera organisée avant l'ouverture aux personnels.

2. CLIMATISATION ET QUALITE DE L'AIR :

Le plan d'action qui découle des observations faites par le bureau *Veritas* sera prêt d'ici quelques semaines. Du fait des problèmes de santé récurrents que connaissent certains de nos collègues à cause de la clim, c'est un dossier très important pour la CGT.

3. ECLAIRAGE DES MAGASINS :

Dans le cadre de son action pour l'amélioration des conditions de travail, la CGT a obtenu que l'établissement se préoccupe plus particulièrement de l'éclairage des magasins à Tolbiac mais aussi à Richelieu. La liste des interventions a enfin été communiquée. La CGT a réclamé qu'une note sur les normes d'éclairage à la BnF soit établie mentionnant les niveaux de Lux retenus.

4. AMELIORATIONS DES STATIONS TAD :

Le projet sera transmis aux membres du CHSCT quand l'étude de la seconde phase de travaux sera terminée.

5. RISQUES PSYCHOSOCIAUX : un dossier spécial de la CGT BnF est en préparation. En attendant, lire l'article sur le blog <http://www.cgtbnf.fr/>

6. CHANTIER RICHELIEU :

MURS COUPE FEUX : La CGT est intervenue afin de savoir si les percements effectués dans les cloisons coupe-feu séparant la zone en travaux de celle restée en activité pouvaient poser des problèmes de sécurité. La direction a répondu que le SPSI faisait des rondes régulières et exerçait une surveillance accrue ! Par ailleurs, 6 sapeurs-pompiers supplémentaires sont arrivés sur le site.

INCIDENT EN SALLE OVALE : début décembre 2011, la salle a été envahie par des fumées qui ont stagné plus d'une heure et demi avant que les trappes de désenfumages puissent les évacuer. Plusieurs alarmes incendie se sont déclenchées. L'origine est due à des travaux effectués devant les bouches d'aspiration qui permettent la climatisation de la salle ovale avec de l'air chaud pulsé. Un rappel à l'ordre du SPSI a été immédiatement transmis à l'entreprise responsable mais sans suite. La CGT est alors intervenue en déclenchant une procédure d'urgence qui a fait stopper les

travaux. La CGT s'est étonnée que les personnels et les lecteurs n'aient pas été évacués. La direction a répondu que le SPSI avait estimé qu'il n'y avait pas de danger et que par conséquent l'évacuation n'était pas justifiée.

AMIANTE : au cours des travaux effectués récemment en zone 1, on a découvert de l'amiante friable (notamment derrière le bureau Rothschild) et de l'amiante non friable sous la forme de bandes adhésives sur les jonctions des gaines de climatisation. Des retards sont à prévoir : confinement et sécurité seront renforcés.

COUPURES DE TELEPHONE, D'ELECTRICITE, ET DE CHAUFFAGE : cet automne plusieurs coupures ont touché le quadrilatère Richelieu. La CGT a souhaité en connaître les raisons. D'après la direction, il s'agit de sectionnement de câbles dans la zone en chantier. Concernant le chauffage, le DMT a répondu qui n'était pas au courant de ces difficultés. Plusieurs convecteurs électriques ont pourtant été fournis aux agents après signalement du problème ? La CGT a également fait remarquer que la température des bureaux était de 14 degré tous les lundis matins et de 17 en semaine. La présidente du CHSCT, J. Sanson, a déclaré qu' « il fallait faire quelque chose » !

EVACUATION DES PERSONNELS ET DES LECTEURS DE RICHELIEU (18/01/2012) : une intervention d'entreprise sur le chantier a interrompu une partie du dispositif automatique d'alarme incendie. L'alarme manuelle a donc été déclenchée et le personnel évacué. Une note d'information sera diffusée par la direction.

7. PHASE 2 DES TRAVAUX :

La zone 1 sera terminée pour l'été 2014 : période qui servira pour les transferts des personnels et des collections avant le démarrage de la zone 2 des travaux au deuxième semestre 2014 jusqu'en 2017.

L'INFIRMERIE : sera implantée en 2014 dans ses locaux définitifs dans l'aile Richelieu donnant sur la cour d'honneur. La CGT a réitéré sa demande d'un service médical ouvert à plein temps en soulignant que ce scénario était possible dès lors que l'INHA et la BnF s'entendaient pour avoir une infirmerie commune. Le médecin de prévention est intervenu pour dire que, du fait de son statut, il ne se voyait pas refuser les personnels de l'INHA si ceux-ci se présentaient dans son service. La direction a « botté en touche » en renvoyant les cas d'urgence vers les sapeurs pompiers de Richelieu.

NAVETTES (phase 2 des travaux) : la CGT a demandé si la fréquence des navettes de collections (Richelieu, Bussy, Tolbiac) serait modifiée pendant la phase 2. Pour la direction, la situation sera identique.

➔ DECLARATION DE LA CGT CONCERNANT LA SANTE DES PERSONNELS DE RICHELIEU

Les données concernant la santé des agents du site Richelieu pendant les 3 années de chantier qui ont précédé le lancement des travaux de rénovation, ont révélé des situations extrêmement inquiétantes.

Ainsi, le nombre de jours d'absence pour raison de santé a augmenté de façon tout à fait alarmante avec un pic de plus de 30% par rapport à la moyenne de l'établissement en 2010. Les accidents du travail ont plus que quadruplé en 2008 et 2009, et doublé en 2010 par rapport à 2007 (année qui précède le début des travaux).

En automne 2009, les personnels mobilisés, avaient obtenu, qu'aucun poste de magasiniers ne soit supprimé jusqu'en 2012 et que les effectifs soient renforcés où cela était nécessaire.

Toutefois ces mesures, au vu des chiffres, ne sont pas suffisantes, c'est pourquoi la CGT demande à ce que la BnF les amplifie en les étendant à toutes les catégories de personnels et en les prolongeant jusqu'à la fin des travaux.